L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 14 OCTOBRE 1870. 44me

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] ton, chez Goodwyn, 62, rue du Camp: [illegible], outils de ferblantiers, machines, articles de ménage.

[illegible] Jr, à sa salle d'encan, rue Gravier: [illegible] meubles et pianos.

[illegible] Sterg et Bros, au No [illegible] de la rue de Chartres, souliers et [illegible].

[illegible], Marks & Co, au No 35 de la rue [illegible]: Marchandises sèches, lingerie, [illegible].

[illegible], au No [illegible] de la rue de Chartres: [illegible] chapeaux, marchandises sèches, articles de toilette.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

Témoignage de respect
POUR LA MÉMOIRE DU

GÉNÉRAL LEE.

[illegible] unanime de regrets a porté les populations de toutes les grandes villes du Sud à manifester, par quelques signes extérieurs, leur respect pour la mémoire du grand patriote qui vient de mourir en Virginie. Hier matin, les journaux de la Nouvelle-Orléans ont paru avec leurs colonnes encadrées de noir, et [illegible] ont leurs drapeaux entourés d'un crêpe. Un grand nombre de maisons de commerce sont restées fermées. Mais la [illegible] n'ayant été connue que le jour par la lecture des journaux, la manifestation n'a pu prendre qu'un caractère partiel, et un grand nombre de négociants sont proposés de fermer, aujourd'hui, leurs magasins en signe de deuil pour la perte terrible et irréparable que le pays vient de faire en la personne du général Robert E. Lee.

[illegible] informations que nous recevons, la mesure sera adoptée par la généralité ceux que la mort de cet éminent citoyen a frappés dans leurs sympathies et dans leurs souvenirs. En témoignage de respect pour la mémoire du défunt, beaucoup de nos concitoyens se proposent de mettre un signe de deuil à [illegible] ou à la devanture de leurs bureaux et magasins. Chacun fera à cet égard ce que lui suggérera son sentiment. [illegible] y avoir dans cette manifestation aucun caractère politique. La guerre est finie. Dieu merci, et le général Lee était de ceux qui se sont le plus [illegible] et le plus loyalement soumis au sort que le sort des armes et la sage de la Providence ont imposé à la nation.

La perte d'un citoyen comme celui [illegible] est de celles qu'on ne saurait [illegible] sans que les populations qui [illegible] l'admiraient et qui le respectaient aujourd'hui, ne lui rendent un tribut d'hommage. C'est un deuil pour la mort d'un homme comme le général Lee, et ce deuil sera porté au cœur par tous ceux qui désirent rendre leur respect pour la mémoire du [illegible] Virginien.

[illegible] dans notre partie annonces la liste de deux à trois cents [illegible] commerce qui se proposent de fermer aujourd'hui pour honorer la mémoire du général Lee.

UN FRANÇAIS. — Notre confrère [illegible] convoque pour dimanche prochain les bureaux, une assemblée [illegible] dans le but d'adopter des mesures pour l'organisation d'une forte [illegible] qui serait destinée aux victimes de la guerre en France.

[illegible] excellente, et il [illegible] question dans les séances du Comité de la Souscription [illegible] avait jugé opportun [illegible] l'exécution à quelques semaines [illegible] qu'on pensait que les circonstances [illegible] alors plus propices. [illegible] cependant, à ce qu'on [illegible] tous les bases de l'organisation [illegible] et nous souhaitons un plein succès [illegible] confrère dans l'entreprise [illegible] de prendre l'initiative.

[illegible] Conseil des administrateurs [illegible] plantes des [illegible] manquent d'eau dans les [illegible] de la ville et M. Delassize, [illegible] des Water Works, annonce [illegible] d'aujourd'hui, les trois plugs [illegible] chaque matin de 7 à 9 heures.

[illegible] POMPES FUNÈBRES. — [illegible] l'attention de nos lecteurs [illegible] publié aujourd'hui dans nos [illegible] COMPAGNIE DES POMPES FUNÈBRES [illegible] Société, comme on peut [illegible] en lisant l'annonce, entre [illegible] à la salubrité publique, [illegible] des émanations morbides [illegible] antiseptiques brevetés, [illegible] les résultats les plus satisfaisants [illegible] peuvent l'attester notre [illegible] de Santé et la plupart de [illegible] les plus éminents. Les prix [illegible] classes de funérailles sont [illegible] des taux extrêmement modérés.

[illegible] J. KNAPP. — Les nombreux [illegible] Knapp, l'un des chirurgiens les plus habiles de notre [illegible] ont avec plaisir son retour à la Nouvelle-Orléans. Depuis vingt ans [illegible] sa profession parmi nous le [illegible] fait une réputation fondée [illegible] succès.

ARTICLES DIVERS. — Nous appelons [illegible] des consommateurs sur [illegible] M. T. Badly Blanchard jr, [illegible] Levée, No 38, qui vient de recevoir [illegible] navire Agra, de Bordeaux, [illegible] quantité de vins rouges et de [illegible] des crus les plus estimés, ainsi [illegible] sardines à l'huile, petits pois fins [illegible] articles très recherchés sur le [illegible] notre ville. Voyez l'annonce.

CORTÈS. — Ce steamer, sur le [illegible] commençait à éprouver de [illegible] inquiétudes, a franchi la barre [illegible] et sera sans doute arrivé dans [illegible] matin. Ayant quitté New [illegible] le 1er octobre, il comptait [illegible] jours de traversée à son arrivée. [illegible] Il a dû être assailli par la [illegible] sévi récemment sur les côtes [illegible].

[illegible] comités de machines à coudre [illegible] d'Etat de la Louisiane et du [illegible] en 1870, ont sanctionné les [illegible] qualités de celle de Grover [illegible] en accordant le premier prix [illegible] meilleure machine pour familles.

[illegible] MARÉCHAL NIEL. — Il y [illegible] à peine, un homme puissant [illegible] illustre aujourd'hui. [illegible] M. le maréchal Niel, [illegible] jours futurs, disait: "Un [illegible] peuples se prendront corps [illegible] lutte mortelle. Ce [illegible] sera disputé désespérément [illegible] succomberons; mais la guerre [illegible] attaquez pas l'Allemagne [illegible] serions vaincus.

[illegible] ont changé, les conditions [illegible] été modifiées aussi. Iéna [illegible] page dont on ne [illegible] Avons l'héroïque dévouement [illegible] la poitrine de la France et [illegible]. Laissez lui le [illegible] l'ennemi va à cette terre [illegible] dévorer les conquérants."

[illegible] de la Croix donne les renseignements [illegible] sur le prétendu lieutenant [illegible] Hardt, fusillé à Paris comme [illegible] était le fils du fermier [illegible] Rathenow, près [illegible] bourg. Il était négociant, [illegible] son service obligatoire au 64e [illegible] d'infanterie. Renvoyé par ses [illegible] de sa mauvaise conduite, [illegible] depuis quelques années pour [illegible] et reçut la visite de [illegible] passée, il a rencontré [illegible]. Ces jours derniers, ses [illegible] de Paris par un [illegible] la nouvelle que leur fils avait [illegible] espion, sous le nom de [illegible] avait pas voulu qu'on lui [illegible] qu'il était mort en [illegible] Prusse. Le ministre avait [illegible] un billet écrit de la main [illegible] et dans lequel il annonçait [illegible] il allait mourir.

[illegible] POUDRE DENTIFRICE. Les [illegible] une importance capitale, sans [illegible] vraie beauté, ni bonne di[illegible] pour les conserver faites usage [illegible] de la PERLE, poudre dentifrice [illegible] par M. A. Griffo. Cette poudre [illegible] conserve admirablement les [illegible] et en arrête la carie; touille [illegible] gencives; parfume la bouche [illegible] dans un parfait état de [illegible] de tout le monde, la meilleure dentifrice parue jusqu'à ce [illegible] 50 cents la boîte seulement, à [illegible], rue Royale, 206, coin Hôpital.

Nouvelles télégraphiques.

LE SIÉGE DE PARIS.

Tours, 7 octobre.

On a reçu de Paris la dépêche suivante :

Paris, dimanche, 2 octobre.

Vendredi dernier, 65,000 hommes sont sortis de Paris, par l'une et l'autre rive de la Seine, pour reconnaître la force des Prussiens à l'ouest. Ils se sont avancés jusqu'aux environs de Chevilly sans rencontrer d'obstacles sérieux. A Chevilly, les Prussiens, protégés par des travaux de terre, ont ouvert un feu terrible sur les Français, qui ont riposté vigoureusement. Les mobiles se sont conduits admirablement ; ils ont fait plusieurs charges brillantes contre les défenses prussiennes. Ils n'ont cependant pas réussi à s'en emparer.

Après avoir fait subir à l'ennemi des pertes considérables, les Français ont opéré leur retraite dans un ordre parfait.

Depuis le combat de Chevilly, les Prussiens ont constamment augmenté et consolidé leurs travaux sur les hauteurs de Villejuif. Ces derniers sont maintenant d'une apparence formidable.

LE PRINCE DE WURTEMBERG.

Berlin, 7 octobre.

Une dépêche de Versailles annonce que les francs-tireurs français, qui sont nombreux dans les environs, ont tiré sur le prince royal de Wurtemberg, qui se promenait à cheval dans le parc de St Cloud. Son escorte a été assaillie par une véritable pluie de balles ; cependant tous ont échappé sauf le prince, qui a eu la mâchoire fracassée.

Il a été immédiatement transporté au village. Ses blessures sont sérieuses. L'escorte s'élança furieusement dans les bois, mais les assaillants avaient déjà disparu.

Les francs-tireurs sont innombrables dans le parc et dans la forêt de St-Cloud. Ils font incessamment sur les sentinelles et soldats prussiens qui se trouvent dans cette direction ; ils attaquent les courriers et interceptent toutes les communications entre Saint-Cloud et Versailles.

Le Régime du Vainqueur.

Le Journal d'Amiens publie, sur l'occupation de Reims les pièces officielles et les renseignements qui suivent et qui expliquent parfaitement comment les Prussiens en agissent avec une ville ouverte :

VILLE DE REIMS.

Par ordre du général Tumpling, les habitants sont tenus, sous peine de mort, de déposer à l'Hôtel-de-Ville, dans les vingt-quatre heures, les armes de toute espèce dont ils seraient détenteurs.

Le Maire,
S. DAUPHINOT.

En apprenant les événements accomplis à Paris, le maire de Reims avait donné sa démission, et le conseil municipal avait élu un comité d'administration composé de dix membres. Cette mesure déplut aux autorités prussiennes, qui signifièrent au maire la communication suivante :

Fait ce 15 septembre 1870, à la mairie de la ville de Reims.

Présents :

1o Le capitaine au 5e régiment d'infanterie wurtembergeoise roi Charles, M. Bauer, comme officier de la place ;

2o Le préfet de police du quartier général de Sa Majesté le roi de Prusse, conseiller intime de régence, Steiber ;

3o Le lieutenant de police, M. Zernicki, comme adjoint du préfet de police ;

4o Le conseiller aulique intime de S. M. le roi de Prusse, M. L. Schneider, en qualité d'interprète ;

5o Le maire de la ville de Reims, M. Dauphinot.

Le préfet de police, Stieber, communiquait à M. le maire ce qui suit :

Je vous fais dit le 6 de ce mois, que par ordre de S. Exc. le comte de Bismark, j'étais destiné à remplir les fonctions de préfet pour les parties du département de la Marne, maintenant sous la domination des armées de S. Majesté, mon auguste maître, et le commandant de la place de Reims m'avait introduit auprès de vous en cette qualité. Je vous ai reconnu en votre qualité de chef de la commune sous le titre de maire, et mon gouvernement a ratifié cette mesure.

A mon grand étonnement, l'Indépendant rémois publie, dans son numéro d'aujourd'hui, le protocole d'une séance du conseil municipal, dans laquelle vous avez déclaré ne pouvoir conserver le mandat de maire, "en présence des événements de Paris".

Par conséquent, un comité d'administration de dix membres a été nommé.

Je suis chargé, monsieur, par son Excellence le comte de Bismarck, de vous déclarer qu'on ne saurait tolérer un tel procédé. Le gouvernement prussien vous a reconnu maire et vous quittez cette place honorable, à cause des événements de Paris, qui ne vous regardent pas pendant la domination des armées commandées par le roi de Prusse.

Vous avez fait cette démarche sans me faire part de votre résolution et même sans demander la permission à vos supérieurs actuels.

Mon gouvernement vous donne, par mon ordre, permission de rester maire, de dissoudre le comité administratif et de rester à votre place, jusqu'à ce que mon gouvernement vous donne des ordres de vos devoirs.

En cas que vous n'accepteriez pas cette déclaration, on demandera à la ville une autre contribution pour installer une administration légale, qui pourrait veiller aux intérêts de la ville de Reims, dont nous reconnaissons l'importance.

Suivent les signatures :

STIEBER, conseiller secret du gouvernement royal prussien.
ZERNICKI.
H. BAUER, capitaine au 5e régiment d'infanterie royale wurtembergeoise.
L. SCHNEIDER, conseiller aulique intime de Sa Majesté le roi de Prusse.

PROCLAMATION.

Les habitants de Reims sont avertis que, pendant l'occupation du pays par les troupes de la Confédération de l'Allemagne du Nord ou par leurs alliés, tous ceux qui voudraient à dessein porter préjudice à nos troupes seront jugés par des conseils de guerre, d'après le code militaire prussien 3, n. 4, 2e partie.

Sera puni de mort, tout individu :

1o. Qui, de bonne volonté, servirait d'espion à l'ennemi ou donnerait asile aux espions ennemis, les cacherait ou leur porterait secours ;

2o. Qui servirait de guide à l'ennemi, chercherait à égarer nos troupes ou leur donner de fausses indications ;

3o. Qui, soit par vengeance, soit par intérêt, tuerait, blesserait ou dépouillerait les soldats allemands ou les suivants de l'armée ;

4o. Qui détruirait ponts ou canaux, chemins de fer ou télégraphes, qui rendrait les routes impraticables, mettrait le feu à des munitions ou à des provisions de guerre ou à des quartiers qui sont occupés par nos troupes ;

5o. Qui prendrait les armes contre nos troupes ou contre celles de nos alliés.

Au nom de S. M. le roi de Prusse,
Le commandant du 4eme corps d'armée, général de cavalerie,
VON TUMPLING.

Nous extrayons d'une autre proclamation, les passages suivants :

Les habitants devront fournir ce qui est nécessaire pour l'entretien des troupes.

Chaque soldat recevra chaque jour : 750 grammes de pain ; 500 de viande ; 250 de lard ; 30 de café ; 60 de tabac ou 5 cigares ; 1/2 litre de vin ou 1 litre de bière ou 1/10me d'eau-de-vie.

La ration à livrer par jour, pour chaque cheval, sera de : 6 kilogrammes d'avoine ; 2 de foin ; 1 1/2 de paille.

Tout les cas où les habitants préféreront une indemnité en argent à l'entretien en nature, l'indemnité est fixée à 2 fr. par jour pour chaque soldat.

Leurs réquisitions consistent surtout :
En avoine et foin, plusieurs milliers de kilogrammes chaque jour.
Pain.
Vin de Champagne.
Flanelle.
Bottes : la première journée ils en ont demandé quinze cents paires.
Chevaux et voitures.

Quant aux uhlans, ils s'emparent de tout ce qu'ils trouvent dans les bureaux.

Toutes les armes, après la proclamation du général Tumpling, ont été apportées à l'Hôtel de Ville : les Prussiens avaient promis de rendre les fusils de chasse et armes de luxe qui avaient été mis à part. Malgré cette promesse, quelques officiers se sont emparés des plus beaux fusils, ceux de la garde nationale ont été mis en tas dans une des cours de l'Hôtel-de-Ville, brisés et brûlés.

M. Simon de Trèves, l'ancien membre de l'extrême gauche du Parlement de Francfort, a publié, dans l'Avenir de Berlin, un article où il se prononce hautement contre une annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

MACHINE DE SINGER. — Le succès de la nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles, va toujours grandissant et la vente a atteint un chiffre incroyable, celui de cinq cent mille. On peut même dire que ce succès sera sans limite, car véritablement la machine de Singer est sans aucun de ces défauts qui désappointent si cruellement les ménagères dans l'urgence continuelle de leurs travaux. En outre, la garantie de la vente est entière, et si la machine ne satisfait pas l'acheteur, il peut la rendre et en redemander le prix qui lui est immédiatement remboursé. Ces machines célèbres sont à vendre rue du Camp No 7.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $60. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

Nouvelles d'Italie.

Au moment de passer la frontière pontificale, le commandant des troupes royales, général Cadorna, a publié la proclamation suivante :

" Italiens des provinces romaines.

" Le roi d'Italie m'a confié une haute mission ; il vous est réservé d'en être les plus efficaces coopérateurs.

" L'armée italienne, symbole et preuve de la concorde et de l'unité nationale, vient parmi vous, animée de sentiments fraternels, pour sauvegarder la sécurité de l'Italie et vos libertés.

" Vous saurez prouver à l'Europe que l'exercice de tous vos droits peut s'allier au respect, à la dignité et à l'autorité spirituelle du suprême pontife. L'indépendance du Saint-Siége restera inviolable au milieu des libertés civiles, mieux qu'elle ne l'a jamais été sous la protection des interventions étrangères.

" Nous ne venons pas porter la guerre, mais la paix et l'ordre vrai.

" Je ne dois pas intervenir dans le gouvernement et dans les administrations ; vous y pourvoirez vous-mêmes. Ma tâche se borne à maintenir l'ordre et à défendre l'inviolabilité du sol de notre patrie commune.

" Terni, le 11 septembre 1870.

" Le lieutenant-général commandant le 1er corps d'armée,
" R. CADORNA."

Nous avons publié la dernière circulaire, en date du 7 septembre, adressée par M. Visconti Venosta aux représentants de l'Italie à l'étranger sur la question romaine. Nous donnons aujourd'hui la première circulaire portant la date du 27 août, dans laquelle sont faites les ouvertures relatives à cette question :

Le ministre des affaires étrangères aux représentants de S. M. à l'étranger.

Florence, 29 août 1870.
(Circulaire.)

Monsieur,

Les événements actuels ont pour la question romaine des rapports sur lesquels plusieurs gouvernements ont cherché à connaître nos vues. Ils reconnaissent les difficultés inhérentes à la situation anormale de la papauté ; ils prévoient les éventualités qui peuvent s'ensuivre, et ils désirent connaître les idées adoptées à ce sujet dans le pays qui est appelé à régler avec le monde catholique, les conditions de la transformation du pouvoir pontifical, conséquence inévitable du progrès des temps et des changements politiques accomplis dans la péninsule.

Le gouvernement du Roi n'a aucune difficulté de s'expliquer à cet égard. Nous le faisons d'autant plus volontiers que la question romaine, personne n'en est plus convaincu que nous, n'est pas de celles que l'on peut supprimer en les entourant d'un silence factice ; le respect même professé par tous les gouvernements et par tous les esprits vraiment religieux et libéraux pour les grands intérêts qui y sont engagés, doit faire sentir à chacun qu'il est du devoir commun de ne pas en abandonner le sort à une aveugle fatalité.

L'Italie n'a jamais cessé de maintenir la question romaine dans la sphère qui lui appartient, au-dessus de tout autre intérêt plus particulier et plus variable. Elle s'est toujours montrée disposée à y reconnaître deux éléments qu'il faut concilier, sans sacrifier l'un à l'autre ; d'une part, les aspirations nationales de l'Italie, le droit du peuple romain de régler les conditions de son gouvernement, — de l'autre, la nécessité d'assurer l'indépendance, la liberté, l'autorité religieuse du pontife. Notre but constant, depuis que la question romaine est posée, a été de rassurer le monde catholique sur les garanties de sécurité et de dignité que l'Italie, plus que tout autre État, est en mesure d'assurer au Saint-Siége. Aujourd'hui, comme toujours, l'Italie cherche à sauvegarder la question romaine vis-à-vis des passions des partis politiques, et à lui donner une solution qui tranquillise les consciences en donnant satisfaction aux vœux légitimes du pays, et écarte le danger toujours renaissant de violences auxquelles l'état actuel du territoire pontifical semble inviter, tour à tour, les partis extrêmes.

Si le côté religieux de la question, qui devrait être le seul important, est désormais résolu dans la conscience des catholiques les plus éclairés, les plus graves difficultés sont encore malheureusement soulevées par des intérêts d'un autre ordre qui s'y sont artificiellement mêlés, et auxquels se trouve ainsi subordonné ce qu'il y a d'essentiel dans les affaires de Rome.

La convention du 15 septembre 1864 a eu précisément pour objet d'écarter le principal de ces obstacles de fait qui ne provenaient pas du fond même de la question romaine : je veux parler de l'intervention de la force étrangère. Cet acte visait à réaliser une situation dégagée de toute complication extérieure, et dans laquelle les intérêts du St-Siége et ceux des Romains et de l'Italie se trouveraient placés en face les uns des autres, en sorte qu'une conciliation entre eux put s'effectuer. En acceptant les obligations de la convention, l'Italie restait fidèle au devoir de n'y pas abandonner cette question d'un ordre moral et religieux aux surprises de la violence ; quelle que fût, du reste, la marche des événements, une application régulière de la convention devait garantir que ni l'emploi de la force, ni les accidents politiques du dehors ne viendraient troubler le cours paisible et normal de cette transformation inévitable de la situation respective des Romains et du Saint-Siége.

Les accords du 15 septembre 1864 n'étaient donc pas la solution de la question romaine. Ils posaient seulement cette question dans des conditions telles qu'elle put aboutir sans secousse à son dénouement.

Par une conséquence de la situation troublée qui existe en Europe depuis 1866, la convention n'a pas suffi à écarter les causes extérieures qui empêchent la solution naturelle de la question romaine.

Encouragé par les incertitudes de l'avenir et par le retour de l'intervention étrangère, et obéissant à des tendances qui, du reste, sont les conséquences inévitables de son système, le gouvernement pontifical continua à appliquer à ses sujets ces mêmes principes de gouvernement dont la simple énonciation a soulevé les protestations de tous les Etats civilisés. Dans ses rapports avec l'Italie, la cour de Rome a cru devoir se refuser même aux tempéraments les plus transitoires et de simple administration. Elle a pris l'attitude d'un gouvernement ennemi établi au centre de la Péninsule, cherchant dans les complications européennes la possibilité d'amener de nouvelles interventions militaires, enrôlant des forces étrangères et leur donnant, contradictoirement à l'esprit de la convention, non pas la simple mission de la conservation de l'ordre intérieur, mais, le caractère d'une armée de la réaction, d'un moyen pour une prétendue croisade. Les provinces romaines sont ainsi devenues pour nous le centre d'action du parti qui spécule sur des interventions pour restaurer un autre état de choses dans la Péninsule, et en même temps un terrain tout préparé pour servir à une propagande anarchique contre l'Italie.

Les conséquences d'une pareille situation, en présence de la guerre actuellement engagée et des complications qui pourraient encore s'en suivre, sont graves pour nous.

Il n'est de l'intérêt d'aucune puissance que l'Italie, Etat catholique, et neutre dans le conflit actuel, demeure exposée à ce que sa tranquillité et ses rapports extérieurs puissent dépendre du parti que tireront des affaires romaines les manœuvres de la réaction et de la révolution. Le sentiment national froissé, notre politique conciliante en Europe en butte aux soupçons, notre action au dehors paralysée ou sollicitée par des pressions factices, l'ordre dans la péninsule rendu précaire, tels sont les effets d'une situation pareille.

C'est la force des choses qui, à chaque phase nouvelle des affaires de l'Europe, fait sentir plus impérieusement la nécessité de résoudre la question romaine. Nous croyons que c'est faire acte de prévoyance et de sagesse que d'écarter les considérations transitoires qui ont fait suspendre jusqu'ici une solution, et d'aborder pratiquement, dans ces conditions essentielles, un problème qui touche aux destinées d'un peuple et à la grandeur du catholicisme.

A ce point de vue, il sera plus facile de déterminer les bases d'un accord, et de réaliser cette adhésion morale des gouvernements catholiques où l'Italie a toujours vu le gage le plus efficace d'une bonne solution.

Nous n'apportons aucune vue arbitraire dans le choix des moyens d'assurer à la papauté une situation indépendante, sûre et digne. Depuis dix ans, dans le cours de négociations souvent reprises et toujours interrompues par les événements politiques, les bases possibles d'une solution définitive de la question romaine ont été confidentiellement reconnues, en principe, et subordonnées seulement à des considérations d'opportunité et de convenance politique, par la France aussi bien que par d'autres puissances.

Lorsque cette solution sera réalisée, les heureux effet s'en étendront bien au-delà de nos frontières ; car ce n'est pas seulement en Italie que l'antagonisme entre le sentiment religieux et l'esprit de civilisation et de liberté trouble les consciences et jette le désordre moral parmi les populations.

Agréez, etc. VISCONTI VENOSTA.

M. le ministre garde des sceaux a adressé aux évêques du royaume la circulaire suivante :

" Florence, 12 septembre.

" Votre Seigneurie Révérendissime saura à cette heure que les troupes royales entrent sur le territoire romain.

" Le gouvernement offre au souverain pontife, les plus larges propositions pour garantir l'indépendance et la pleine liberté de l'exercice du pouvoir spirituel, ainsi que les moyens de pourvoir au maintien du Saint-Siége avec tous les offices, institutions, églises et corps moraux ecclésiastiques existant à Rome.

" Nous faisons des vœux pour que le Saint Père accepte nos propositions. Quelles que soient ses résolutions, le gouvernement ne permettra jamais qu'on fasse la moindre offense ou insulte à l'Eglise, à ses ministres, et à l'exercice de leur ministère spirituel. Mais en même temps il est décidé à remplir son devoir envers la nation, c'est à dire à ne pas permettre que le clergé, par des actes ou discours, ou en quelque autre façon, tente de provoquer à la désobéissance aux lois et aux mesures de l'autorité publique, en critiquant les institutions et les lois de l'Etat ; d'exciter le mépris et le mécontentement contre les institutions et les lois de l'Etat, en les censurant, de troubler la conscience publique et la paix des familles.

" On procèdera avec toute la rigueur des lois contre les coupables.

" En portant à la connaissance de Vos Seigneuries Révérendissimes les instructions du gouvernement, le soussigné a la confiance que Votre Seigneurie et le clergé à qui elle est proposée s'abstiendront de tout ce qui peut répugner à la charité dont ils doivent être les maîtres autorisés, ou troubler la paix et l'ordre publics, dont le désir et le besoin sont aujourd'hui plus vifs que jamais.

" De cette façon, ils honoreront leur haute mission, et par leur modération imposeront la modération à toutes les opinions.

" Je vous prie d'accuser réception de la présente.

" Que Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime agrée l'assurance de mon respect le plus distingué.

" Le ministre,
" RAELI."

Souscription Française.

LISTE NO. 8.

Hébert & Escousse	$10 00	Baralamiste	5 00
H. Billard	2 50	Paul Bienvenu	5 00
E. Marès	2 50	E. Tenaski	3 00
M.	5 00	Michel Buffalan	3 00
Jean Bellocq	2 00	Léon Marthe	3 00
Mathieu Lamaron	2 00	Pierre Coulon	2 00
Gallet Fortuné	5 00	Jos. Escandillo	5 00
Lion & Prenard	20 00	Robert	1 00
Joseph Grotard	2 50	Eugène Prosper	20 00
A. Jar	5 00	Alph. Durousse	2 00
H. H.	2 50	J. B. Perissin	4 00
A. Tiguière	10 00	Ch. Barrière	5 00
Alfred Ege	5 00	A. D'Augerot	5 00
Arthur Levy	5 00	Benoît Pastier	5 00
L. Brotan	10 00	Aug. Labauler	5 00
F. Grandam, (ex-chasseur à pied)	[illegible]	Edgar Villeré	5 00
James Pucoh	5 00	P. Dumontell	25 00
C. L. R.	1 00	Camille Bares	5 00
Julian	5 00	Emile	1 00
Julian A.	5 00	F. Tarrède & Co	5 00
Albert Girandon	10 00	Dominique Pujo	1 00
F. Jonville	10 00	Ed. Marx	1 00
Abel Dreyfous	10 00	J. Descant	2 00
C. Babled	5 00	Justin	1 00
J. N. Sherry, Irlandais	5 00	Alfred	1 00
Dr. Kunemann	20 00	J. Burch	1 00

[Remainder of the list illegible in part: J. Barbé, R. de M., J. Delinotte, A. J. J. Barrus, J. Pitfant, J. H., E. Doches, Louis Jeaum, H. B., Vincent Micas, Isidore Deutsh, S. Roman, D. Black, L. Guillant, J. Dureau, R. Sauvage, Aristide Mary, L. S., C. Barbe, F. Fontaine, P. Rambaud, Dorville, Mme C. N. Gillis, P. J. Carpentier, Inconnu, T. R. C. et Dame, Un Alsacien, Mme S., D. Latour, J. P. R. Chartres St., Ch. W. 219 et 221 Royale, D. Lopez, P. J. Muller, J. Aman, A. Bernard, G. Paleton, Emile Lefranc, Justin Cathala, Pat Ford, Un Français, Magnol Vignette, Terrebonne, Un abonné de la Renaissance, Santon marchand de gazette, J. Bte Souillard, A. G., François Bouché, Joseph Cazale, F. Saint Blanc; Dr. Escoubas, S. Soulé, Bugeret Pierre, J. Tujague, Larronde Jr Pierre, Eug. Fabarès, Duffau Bernard, Lucien Duclos, H. Tanazac, Fontan, Couget D., Felix Bordenave, Charles Klan, J. L. Dupleich, M. Borie, Dque. Toizant, D. Jaquin, H. Destugly, D. Dantagnan, J. P. Dubarry, J. J. Poujol, E. Guichard, Clovis Gobron, Charles Maurin, M. Mougin, Anne et Louise Mougin, Maumus Augustin, J. Bonnet, Cash, Cash, Barthélemy Ant., Bertrand Barres, H. Lafontaine, Louis St Hilaire, B. Livran, Paul Des Angles, Em. Perroudon, Jacques Doubère, Fauchi Marius, Victor S. Gros, Acette, André Davérède, P. Serres, Jules Illoy, Dque. Larrieu, Jn. Baurens, Pierre Pompée, Baptiste Logune, Pierre Cauhape, J. Lavigue, L. Mounier, Jean Inie, Jean Darbe.]

Listes précédentes $ 794 60
Total $[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

TÉMOIGNAGE DE RESPECT. — Les marines étrangères aussi bien que la marine américaine se sont associées au deuil public et tous les navires du port avaient arboré hier leurs pavillons à mi-mât, en honneur du général Lee. La même démonstration a été faite par le gouvernement de l'Etat, la municipalité, et tous les bureaux de journaux de la ville, et nous sommes sûr qu'il en a été ainsi dans tout le Sud. Jamais mort d'homme ne causa de plus sincères regrets et une douleur plus générale.

RAPPORT MORTUAIRE. Du 11 au 12 courant à 6 heures du soir, il y a eu à la Nlle-Orléans 28 décès dont 11 de la fièvre jaune. Les victimes du fléau sont :

L. Chemon, 38 ans, Pologne, infirmerie Touro;
Henry C. Marsh, 26 ans, Ohio, rue Clio No 262;
John Yorston, 33 ans, Ecosse, Hôpital de Charité;
John E. Potts, 33 ans, Maryland, Hôpital de Charité;
John Schmidthaner, 31 ans, Allemagne, Hôpital de Charité;
Auguste Corral, 22 ans, Louisiane, Hôtel Dieu;
J. E. Lamorandrie, 23 ans, Louisiane, Hôtel Dieu;
Rosana Obools, 22 ans, Italie, Hôtel Dieu;
Marie Balien, 27 ans, Hôtel Dieu;
William Smith, 27 ans, Allemagne, Hôtel Dieu;
John O'Hara, 28 ans, Pennsylvanie, Hôtel Dieu.

TRIBULATIONS. — Il est de fait que les Cours de justice ont généralement fort peu d'égards pour les témoins et que souvent une même personne est appelée nombre de fois sans être entendue. Nous concevons les remises d'affaires quand elles sont justifiées par des considérations graves de fait ou de droit, mais nous ne les admettons pas quand elles n'ont lieu que par un excès de complaisance envers les parties ou les avocats, et ce sont là, ce nous semble, les cas de remise les plus ordinaires.

Un Français, nouvellement arrivé en Louisiane, et maintenant malade à l'Hôpital de Charité, nous écrit pour se plaindre d'avoir été six fois sommé plusieurs fois de comparaître devant une Cour correctionnelle pour l'instruction d'une affaire de viol, qui est toujours renvoyée quand il se présente à la Cour pour témoigner.

Lors de la dernière sommation, il a dû, tout faible qu'il était, quitter l'hôpital pour aller donner son témoignage devant la Cour du second District ou Deuxième District et arrivé là, il a appris à son grand étonnement que l'affaire avait été remise de nouveau. Il nous demande s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir réparation pour son temps perdu et sa peine. — Nous sommes forcé de lui répondre que nous n'en voyons aucun. Un juge est souverain maître en ces matières. La direction de l'instruction d'une affaire dépend dépend de lui seul, à moins d'abus de sa part, auquel cas, il faudrait procéder contre lui par voie d'accusation. Tout en gémissant des tribulations que notre correspondant a subies dans l'affaire dont il nous entretient, nous ne pouvons que lui conseiller la patience et la résignation. S'il reste longtemps en ce pays, il en verra bien d'autres.

HONNEUR A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL LEE. — Nombre de nos premiers négociants suggèrent à leurs concitoyens de fermer tous les magasins demain vendredi, par respect pour la mémoire du général R. E. Lee. Nous pensons que sa suggestion sera parfaitement accueillie dans notre communauté commerciale.

AJOURNEMENT DE LA HUITIÈME COUR DE DISTRICT. — Hier levant cette Cour, le major John H. New s'est levé et a demandé que la Cour s'ajournât par respect pour la mémoire du général Lee. L'allocution prononcée par le major New pour appuyer la demande a été réellement admirable. On ne pouvait y mettre plus d'élévation, de noblesse et de tact. Aussi le juge Dibble l'a-t-il bien accueillie, et après avoir fait entendre, lui-même, quelques paroles assez bien inspirées, il a prononcé l'ajournement de la cour jusqu'à aujourd'hui.

UN ENFANT TROUVÉ MORT. — Hier matin, vers six heures, l'officier Moore a trouvé, au coin des rues Camp et Erato, un enfant mort, du sexe féminin, et paraissant être âgé d'une huitaine de jours. Il était vêtu de calico et enveloppé dans du papier brun. Le coroner, appelé, a dû faire une enquête.

REMISES FAITES PAR LES RECORDERS AU TRÉSOR DE LA VILLE. — Ces remises pour la semaine dernière forment un total de $25.

RECONNUS. — Prosper Cotange et Jules Dubois, arrêtés comme voleurs de chevaux par quelques citoyens armés qui les avaient poursuivis sur la route de Gentilly, ont été reconnus par M. Bertrand comme les voleurs qui l'assaillirent, il y a quelques jours, au coin des rues Palmire et Miro et lui prirent $310. Un affidavit a été fait contre eux par l'officier F. Bahnecke, qui avait été chargé de cette affaire de police.

Souscription Patriotique
OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
—AU PROFIT—
Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU ; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND ; Secrétaire J. TOUATRE ; Trésorier : ERNEST MERILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont, en outre, été déposées aux endroits suivants :

A. Rochereau, 16 et 18, rue St-Louis,
Bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres,
F. Tujague, 14, rue de Chartres,
Bureau de la Renaissance Louisianaise, rue Conti, coin du Passage de la Bourse,
Bureau de l'Epoque, 111, rue de Chartres,
Hébert et Escousse, coin Chartres et Bienville,
Théophile Gollain, coin Dumaine et Vieille-Levée,
Joseph Leblanc, 205, rue Vieille-Levée,
Bodet et Gueydan, 41, rue Vieille-Levée,
F. Dumonteil, coin Canal et Bourbon,
L. Grand, 15, rue Carondelet,
J. Trotot, rue Dryades, près Poydras,
A. Masquère, coin Remparts et Poydras,
D. Fouquié, au Stock Landing,
Camille Barès, coin Madison et Vieille-Levée,
Barthélemy Anthony, coin Ursulines et Front Levée,
E. Mathesou, marché Dryades,
Fs. Machet à Bâton Rouge,
J. Palidy, paroisse Ascension,
L. Lacaussade, voyageant dans les paroisses,
A. F. Bareyre, à Plaquemines, paroisse Iberville,
Joseph Vigié, à Brownsville, Texas.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Bonnes nouvelles de Paris.

Grande confiance dans la défense de la ville.

Les troupes levées par Gambetta s'avancent.

Description de la bataille du 7 à Metz.

Nouvelles Européennes.

Londres, 13 oct—Les journaux russes concluent de l'achat de peaux de moutons par les Allemands à la certitude d'une campagne d'hiver.

Les ambulances de l'intendance française ont été remplacées par celles qu'a organisées la presse française.

Le nouvel écusson français a paru, il se compose de figures de la Liberté avec la légende: "Au nom du peuple français". Au revers il y a une guirlande de chêne et d'olivier, avec l'inscription "République française démocratique, une et indivisible". Au tour on lit les mots "Liberté, Egalité, Fraternité."

Londres, 13 oct—L'ex-reine Isabelle s'est fixée près de Genève ; elle a une belle résidence près du Lac. Le prince de Joinville est à Genève.

Lille, 13 oct—Un ballon de Paris est descendu aujourd'hui à Tournay. Le navigateur Carjol a eu beaucoup de difficulté pour descendre. Les nouvelles de Paris sont encourageantes.

L'ardeur populaire est indubitable. Les soldats attendent anxieusement l'attaque des Prussiens et ils ne doutent pas de pouvoir y résister. L'ordre le plus parfait est maintenu partout et la confiance en Trochu est illimitée. Chacun est calme et plein de courage.

Tours, 13. — Une lettre de Paris imprimée dans le Constitutionnel dit : "le mot paix est proscrit à Paris."

Chacun est occupé à fondre des canons, à fabriquer des mitrailleuses et à construire des ponts de bateaux. On a fait assez de ces ponts pour passer l'Océan.

Versailles 13, via Berlin et Londres 13.— Hier, l'armée française de la Loire a été chassée d'Orléans après une heure de combat. Orléans a été ensuite pris d'assaut. Les Prussiens ont fait plus de 10,000 prisonniers. Leur perte a été faible. Les Bavarois ont pris part à l'engagement.

Queenstown 13. — On reçoit rapidement les rapports sur une terrible tempête qui a ravagé nos côtes hier soir. A Limerick, Irlande, la tempête a eu le caractère d'une trombe. Un homme a été enlevé et jeté dans un dock, [illegible] tombé la chute d'une cheminée. Les toits des maisons étaient emportés, et les navires jetés à la côte. La tempête s'est fait fortement sentir sur la côte du sud. On suppose qu'il y aura eu beaucoup de naufrages.

Florence, 13. Les consuls réfractaires ont été amnistiés.

Tours, 13 octobre.— Un décret officiel nommant le général Aurels de Paladine pour commander l'armée de la Loire, à la place de La Motterouge, est publié aujourd'hui.

Un message de Paris contient l'information suivante : Les matériaux pour les travailleurs, le charbon et le métal, les vivres et la bonne volonté sont en abondance ici.

Londres, 13 oct — Il paraît que l'impératrice Eugénie avait envoyé chercher le général Bourbaki et que son intention était de proposer, par son intermédiaire des conditions de paix sur la base de la cession de la Lorraine et de l'Alsace, le Prince Impérial gouvernant la France sous la régence. Quand Bourbaki lui dit que personne en France ne tolérerait même la présence du Prince, l'impératrice fondit en larmes. La lettre d'Eugénie à l'Empereur, lettre portée par la comtesse Cooper, se rapportait, sans doute, à ce projet.

Londres, 13 oct—La ville d'Ablis a été brûlée, suivant la menace des Prussiens.

Le général Burnside a de fréquentes entrevues avec Bismarck.

Les Prussiens occupent Breteuil. Les Allemands marchent certainement sur Amiens.

Il n'est pas vrai qu'il y ait du désordre à Reims.

Le correspondant du London Post rapporte que 150 volontaires des Etats-Unis sont arrivés dernièrement à Tours où ils ont été reçus avec enthousiasme.

Le général Fleury a obtenu la permission de rejoindre Napoléon à Wilhemshöhe.

On dit que les habitants de Tours et du voisinage courent aux armes.

On croit que de fortes masses des premières troupes appelées par Gambetta se mettront en campagne dans deux jours.

On rapporte que Bourbaki a accepté le commandement de Tours.

Londres, 13. — Les préliminaires du mariage entre la princesse Louisa, quatrième fille de la reine Victoria, et le marquis de Lorne, fils aîné du duc d'Argyle, ont été arrangés avec le consentement de la reine. On considère que les chances de la princesse pour succéder au trône sont trop éloignées pour rendre l'alliance dangereuse.

Londres, 13. — Un engagement a eu lieu le 12 entre les Prussiens et les Français à Messanger. Ces derniers ont été battus et forcés d'abandonner la place.

Un corps de francs tireurs est parti de Lyon hier pour la guerre. Il participera aux opérations sur la Loire.

On rapporte que la garnison de Mantes a fait une sortie qui a eu pour résultat l'occupation de Stenay.

Tours, 13. Le département du télégraphe et de la poste ont été réunis. François Frederick Steenacker a été nommé à la surintendance du nouveau département et Legall a été nommé premier secrétaire.

St-Petersbourg, 13— Un accident a retenu le prince Eximff à Odessa.

Rome, 13 oct—Le général La Marmora en entrant à Rome, a lancé une proclamation au peuple, dans laquelle il lui dit que le plébiscite a noblement couronné l'édifice national. Il espère et pense que le Pape, comme chef de l'Eglise, exercera ses droits en pleine liberté. Ce sentiment est sacré, mais le sentiment national ne l'est pas moins. Il conseille à tous de préserver le bon ordre et la tranquillité.

Dépêche à la Tribune de New-York.

Londres, 13.— Une lettre datée de Mézière du 7 dit ; La bataille d'aujourd'hui est l'effort le plus important que Bazaine ait fait depuis que les Prussiens ont entouré la ville d'un triple de cordons d'hommes, de canons et de travaux de terre.

Il avait au moins engagé 50,000 hommes. Les Prussiens étaient beaucoup plus nombreux. La matinée était triste et brumeuse. Vers 10 heures, je prenais un lunch avec deux officiers d'état-major sous un bosquet dans le jardin du général Krummer, quand les canons des batteries prussiennes près de Lemecourt commencèrent à tonner. Le roulement devint plus fort ; ensuite, nous entendîmes un bruit de gros canons derrière Fremecourt.

Le correspondant donne ici une description détaillée du terrain sur lequel fut livrée la bataille et continue ainsi ; Bazaine avait formé son plan avec un grand art. A la faveur d'un épais brouillard ; il fit ses dispositions avec une telle facilité que lorsque le brouillard fut levé à 1 heure passée elles étaient à peu près toutes terminées.

En premier lieu, il dirigea une forte attaque sur Ladonchamps. Les avant-postes de la Landwher occupaient la place.

Les Français envoyèrent leur infanterie contre elle tandis que des nuages de fumée étaient visibles tout autour de la vallée. Sur la droite, les batteries de Semoncourt tirent un rude travail ainsi que les autres près de la ville, tandis que les gros canons de Fremecourt envoyaient des bombes par dessus Ladonchamps sur les Français qui avançaient.

Ensuite sur notre gauche à Amedonge deux autres batteries entretenaient un feu croisé sur l'autre bord de la Moselle entre Olgy et Malroy. L'artillerie de campagne des Prussiens tonnait. L'attaque sur Ladonchamp était une diversion. Tout à coup les villages des Grandes et Petites Etapes de Stenay et Maxe furent écrasés par une cataracte de feu.

Le 10e Landwehr à Stenay, ne voulait pas se retirer comme il aurait dû le faire en prudence commune, mais il resta là dans les rues jusqu'à ce que les Français faisant pleuvoir les boulets et les balles avec les mitrailleuses et les chassepots, firent reculer ces bataillons rompus.

Les mitrailleuses forcèrent les escarmoucheurs à reculer quand ils traversèrent la ligne du feu. L'artillerie et les détachements étaient assez pour les Français dont les colonnes épaisses déclinèrent et se rompirent. Après s'être mis à couvert ils s'éloignèrent et ne voulurent pas aller plus loin.

L'artillerie prussienne tira sur le village, s'avançant toujours plus près. Il était alors près de 4 heures et les officiers d'état-major galopaient près de la ligne avec des ordres pour faire faire un mouvement général en avant, ce qui fut fait par 4 brigades de la Landwehr avec deux brigades du 10e corps d'armée.

Les hommes s'élançaient avec résolution et promptitude les bombes des batteries sur le devant de Grand-Etape tournèrent la ligne pendant que les chassepots et les mitrailleuses faisaient pleuvoir des projectiles.

La ligne néanmoins continua à avancer jusqu'au point où le général Von Brandenstein, commandant la 3eme brigade de la landwehr, fut tué et plusieurs membres de son état-major blessés. A la fin, les retranchements derrière lesquels les restes du 58me et 59me landwehr étaient couchés furent atteints.

La ligne alors se jeta sur avant au pas de course. Les canonniers français eurent à peine le temps de se retirer vers un angle avant que la landwehr fut sur eux. Il [illegible] la leur derrière [illegible] comme des chiens dans l'étroite rue du village. Ils emportèrent leurs mitrailleuses impériales.

lettes avec discernement et effet, mais le mouvement continu de la landwehr, avec la bayonnette nettoya le village entièrement.

Il n'y restait plus que les vainqueurs. Les morts et les blessés de la landwehr arrêtèrent l'élan des Français en tenant le village jusqu'à ce qu'il n'y eût plus un seul homme qui put résister ou décharger un fusil à aiguille. A eux, aussi est dû le mouvement qui refoula les Français hors du village.

Un bataillon de fusiliers du 18me corps a pris possession du Grand-Etape et l'occupe encore, mais ce ne sont que des blessés et des morts. Le bataillon n'ayant pas voulu céder un pouce de terrain a été, on peut dire, complètement annihilé, les hommes ayant leurs dos tournés contre le mur et leurs faces tournées vers l'ennemi.

D'autres bataillons du même régiment ont horriblement souffert. Jusque là Bazaine avait réussi. L'artillerie prussienne, en lançant ses projectiles de trois points du parallélogramme, est intervenue dans la confortable réalisation des conceptions de Bazaine.

A l'égard du premier, il est clair que Bazaine n'aurait pas agi comme il l'a fait, s'il n'avait pas eu en vue d'exécuter un plus grand coup—une sortie faite sans doute dans le but d'établir une communication avec Thionville, de Stenay et des deux Etapes.

Il tenait les Prussiens engagés dans un feu de mousqueterie et d'artillerie, tandis qu'il envoyait en avant du Grand-Etape une fourmillière de tirailleurs qui furent maltraités par les hordes de la landwehr.

Mais, en outre, il avait massé un grand corps, près de 20,000 hommes sur les bords de la Moselle, sous l'abri des maisons de Maxe, et les avait envoyés en avant pour passer à travers les lignes prussiennes qui se trouvaient les plus faibles, près de la rivière.

La Landwehr avait toute été poussée en avant contre les villages, à l'exception d'une brigade tenue en réserve.

Mais le 10e corps d'armée avait traversé le pont de bateaux et s'était concentré entre la rivière et Ourlange. Ici, le général Von Voigt qui commandait les opérations sur les derrières donna ordre à plusieurs régiments d'avancer.

D'abord vinrent les fusiliers au pas accéléré. Ils traversèrent toute la plaine en escarmouchant. Ensuite les épaisses colonnes de grenadiers avec de l'artillerie entrèrent dans le village et concentrèrent leur feu sur les colonnes françaises qui s'avançaient le long de la Moselle.

Nouvelles diverses.

Washington, 13 oct—Une cour martiale se réunira le 20 courant à West Point pour juger les cadets Jas. W. S. Davis et Geo. C. Hoyle. Smith est le cadet de couleur qui s'est plaint d'avoir été maltraité.

Richmond, 13 oct—Richmond présente aujourd'hui une scène de deuil rarement vue dans cette génération. Les magasins et édifices publics sont tous fermés. Les cloches sonnent dans toutes les parties de la ville, et sur nombre de portes se voient des peintures et des photographies du général Lee drapées de crêpes avec des immortelles.

Les citoyens groupés sur les places et dans les principaux passages s'entretiennent avec douleur de ce triste événement.

Le sentiment public est que Lee doit être enterré ici aux frais de l'Etat et la Législature en adressant cette demande à sa famille répond à l'opinion publique.

Le gouverneur Walker a envoyé le message suivant à l'Assemblée Générale :

" C'est avec un chagrin sincère que je vous adresse la douloureuse nouvelle de la mort du général Robert E. Lee, à Lexington, hier matin. Il est mort comme il avait vécu — noble exemple des principes et des préceptes de la religion chrétienne. Il descend dans la tombe au milieu des lamentations d'un peuple qui l'aimait et qui le pleure. Doué des vertus publiques et privées les plus élevées, il remplit dans sa carrière la plénitude de ce qui était, selon nous, fait un homme.

" Une famille dans la désolation, un Etat en deuil et un peuple affligé s'inclinent avec humilité devant ce décret de la divine providence. Je vous suggère respectueusement que vous preniez telle mesure que suggère cette occasion mélancolique, et je crois que vous ne ferez que donner expression au désir universel du peuple si vous demandez que les restes du général Lee soient inhumés dans un terrain appartenant à l'Etat, dans le cimetière de Hollywood, ou plus tard pourra être élevé un monument commémoratif de son affection profonde pour l'homme et de son appréciation de sa grandeur et de sa bonté.

Après la lecture du message du gouverneur, une résolution jointe, exprimant le chagrin profond des deux Chambres à ce triste événement, a passé à l'unanimité. Elle demande que le corps soit remis à l'Etat pour être enterré au cimetière de Hollywood, près de cette ville.

Un comité réuni de 5 membres de la Chambre et de 3 du Sénat et des officiers présidant, a été nommé pour se rendre à Lexington et pour amener le corps ici en l'escortant, si la demande est acceptée.

La Législature ensuite s'est ajournée.

Galveston, 13 octobre — Un incendie dans la rue de Strand a détruit quantité de bâtisses. Perte $27,000.

Louisville, 13 octobre — Une réunion de soldats confédérés a eu lieu pour prendre des mesures convenables à l'occasion de la mort de Lee. Un comité a été nommé et chargé d'aviser à cela. Les citoyens suspendront leurs affaires et les cloches des églises seront mises en branle. Le maire Bolter a été nommé président du comité des citoyens qui a été chargé de rédiger des résolutions exprimant les sentiments du peuple en connexion avec la mort du général Lee. Un rapport sera fait samedi et le meeting s'est ajourné jusque là.

Le Conseil général de Louisville a passé des résolutions et s'est ajourné à vendredi soir à 7 heures et demie. Toutes les annonces d'affaires seront fermées demain.

Indianapolis, 13.— L'élection du ticket démocrate d'Etat est accordé maintenant par tous les partis. Dans 85 comtés, dont les résultats sont presque tous officiels, les démocrates ont une majorité de 1370. Les 7 comtés dont on attend les retours donneront en 1868 une majorité de 416.

Les démocrates auront une majorité de 8 à la Chambre des représentants. Le Sénat est également divisé.

Le résultat du 4e district pour le Congrès est moins incertain.

La majorité républicaine dans le 8e district n'est que de 378.

Philadelphie, 13 octobre — Le résultat dans le cinquième district congressionnel pourra être déterminé par les retours officiels seulement.

Le comté de Bucks donne une majorité démocratique de 3000 à 4000. Dans le 17e district, un rapport annonce la défaite de Morrell, républicain, pour le Congrès.

Harrisburg, 13 oct—Les derniers rapports du 16e district réduisent la majorité de Myers à 12 seulement. Les retours officiels seuls, nous apprendront avec certitude qui est élu.

Philadelphie, 12 oct—Retours officiels. Premier district, Randall, dém., majorité 4,148. Deuxième district, Creely, indépendant, 903 ; Troisième district, Myers, républicain, 313. Quatrième district, Kelly, républicain, 2,802. Cinquième district, Horner, républicain, 7448.

Huntington, 13 oct—R. M. Speer, démocrate est certainement élu dans le 17e district, contre Morrell, par 195 de majorité.

Vicksburg, 13.— Grand deuil à l'occasion de la mort de Lee. Les affaires seront suspendues le jour où les funérailles auront lieu.

Atlanta, 13. — Les deux Chambres ont adopté une résolution de s'ajourner demain à lundi pour assister samedi aux obsèques du général Lee. Les citoyens font des préparatifs pour des cérémonies imposantes.

On croit que le gén. Jno. B. Gordon prononcera l'éloge du gén. Lee. La Chambre a proposé une résolution pour inviter le gén. Grant à visiter la foire d'Etat.

Wilmington, 13.— La nouvelle de la mort de Lee a causé une sensation profonde dans cette communauté. Les drapeaux sont à mi-mât dans le port.

La réunion annuelle de la Chambre du commerce a été ajournée par respect pour la mémoire du héros. Les affaires seront suspendues le jour où les obsèques auront lieu. Le sentiment universel dans toutes les classes et dans tous les partis est qu'un homme grand et bon a cessé d'exister.

Selma, 13—Grand deuil en l'honneur de Lee. Affaires suspendues, cloches et discours dans la salle de l'Opéra, par le général John T. Morgan, devant une foule épaisse. Le chagrin est profond et universel. La mort de Lee est regardée comme une calamité nationale.

Jackson, 13—Vol de livres à la bibliothèque d'Etat, affidavit du gouverneur Alcorn contre J. D. Worles et Furniss, accusés d'avoir pris 75 volumes, dont 25 devaient être envoyés à l'Université Howard et la balance partagée entre les deux voleurs qui sont de l'Ohio.

Lexington, 13—Suspension générale d'affaires et des classes au collège de Washington, à l'Institut militaire et aux écoles inférieures. Les classes ne reprendront qu'après l'enterrement du grand capitaine. On voit des crêpes sur toutes les portes, et même les barbiers de couleur ont fermé boutique. Grande expression de douleur sur toutes les figures.

Le général Lee avait à son pré perdu connaissance depuis lundi soir, et il a expiré très paisiblement et doucement, à 9 heures et demie, mercredi matin. Il était tombé malade le mercredi soir, 13 septembre, au moment de s'asseoir pour prendre le thé. Il paraissait presque insensible sur sa chaise. Il y eut une prompte réaction chez lui, et son état s'améliora si bien pendant les 10 jours qui suivirent, qu'on le crut tout à fait hors de danger, mais lundi soir, son état empira soudainement et rapidement et continua à baisser jusqu'à mercredi matin. Dans les premiers jours de sa maladie il dormait beaucoup et parlait peu, mais il avait sa raison quand il était éveillé et reconnaissait toujours ceux qui l'approchaient. Parfois, il semblait errer la campagne et parlait de l'armée. Il ordonna une fois de planter sa tente et une autre fois de mander le général Hill.

Il a comparativement peu souffert pendant toute sa maladie et il est mort sans une convulsion. Il sera enterré samedi, 15 octobre, à midi. L'endroit choisi pour l'inhumation est un caveau au-dessous de la chapelle du collège, qui est sous le terrain du collège. C'est la première bâtisse qu'il éleva après son installation à Lexington, ayant déclaré qu'il convenait que le collège devait, en premier lieu, dédier un local au service de la religion. Chacun qu'il recevait, entouré des monuments de son détachement militaire, ... Virginie, auxquelles il a fait une ... élite impériale.

Le corps a été transporté aujourd'hui à la chapelle où il restera exposé jusqu'à midi samedi prochain.

Aujourd'hui, la faculté du collège de Washington, l'Institut militaire de Virginie et les étudiants du collège ont tenu un meeting et ont passé des résolutions de condoléance et de respect à la mémoire de l'illustre chef qui prononça, dans la maison de Cour d'Appomatox, après la capitulation, ces belles paroles ; "La vertu humaine doit être égale au malheur humain."

Richmond, 13—Le conseil de ville a passé une série de résolutions et a nommé un comité pour agir de concert avec la Législature pour les honneurs à rendre à la mémoire de Lee. Le comité partira demain pour Lexington. Tous les pavillons et drapeaux étaient abaissés excepté ceux de la douane. Tous les lieux d'amusement sont fermés ce soir et une tristesse morne règne dans toute la ville.

Le général Jos. A. Cox, nommé pour le Congrès par les conservateurs du 3e district, a refusé d'accepter la nomination.

New York, 13—Des avis de Lima disent que les autorités ont essayé de retenir le colonel Farrandes, porteur de dépêches pour Washington. Le ministre Hovey a fait son adresse d'adieu au président et a laissé la légation à la charge du secrétaire jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre.

L'insurrection parmi les Asiatiques a été supprimée et la plupart d'entre eux sont retournés chez leurs maîtres. Les meneurs ont été livrés aux cours de justice.

Le gouvernement a prohibé l'usage de l'opium parmi les Chinois.

Memphis, 13 oct—La nouvelle de la mort du général Lee a produit ici un profond chagrin. Les journaux étaient en deuil et les principales maisons commerciales avaient, des crêpes noirs à leurs portes et, dans beaucoup de maisons, le portrait du regrettable capitaine était couvert d'un crêpe. Une assemblée qui a eu lieu ce soir, un comité a été nommé pour prendre des arrangements propres à exprimer les regrets publics.

Nous avons eu hier soir une forte gelée qui s'est fait également sentir dans la partie nord du Mississippi et dans l'Arkansas.

New-York, 13— Wall street a été dans un état d'excitation toute la journée, par suite d'un plan tramé au "Gold Room" pour faire élever le taux de l'or transigé au comptant. Aujourd'hui près de quatre millions ont été pris, mais la plus grande partie de cette somme est retombée dans la circulation par les emprunts faits à des taux élevés.

Pendant un moment le taux des emprunts s'est élevé à 3p. et le cours de l'or à 14 1/4. Dans cet état de choses on rapportait que la Banque de Californie avait reçu du département de la Trésorerie la permission de transférer un million en or, de San Francisco à New-York ; on rapportait aussi que le secrétaire allait vendre demain, un million, ce qui a fait tomber et disparaître les cours d'emprunts.

A une heure avancée de l'après-midi, on a payé trois pour cent pour porter l'or et les prix sont tombés à 13 5/8. Il a été constaté que des rapports étaient faux, et quant à ce qui concernait la Banque de Californie, c'est tout le contraire qui a eu lieu — la Banque ayant obtenu la permission de transférer un million de New-York à San-Francisco.

L'or a clos ferme à 114 et 114 1/8.

Balance à la Sous-Trésorerie, soixante deux millions en or, et huit millions et demi en billets de circulation.

Marchés Européens

Londres, 13 octobre, au soir.—Consolidés 92 1/8.

Liverpool, 13 octobre, au soir. — Le marché au coton a clos avec une tendance à la baisse.

Marchés Américains.

New York, 13 oct—Coton plat et en baisse. Vendu 3500 balles. Mid. uplands 15 1/2 à 15 5/8. Farine en baisse de 5 cents.

Galveston, 13 oct—Coton ferme. Offres légères. Bon ordinaire 12 3/4. Stock 6435.

Charleston, 13 oct—Coton actif. Mid 14 1/8. Vendu 650 balles. Stock 13,103.

Mobile, 13 oct—Coton plat. Middling 14. Stock 34,[illegible].

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 13 octobre.—Montant, le bateau Mollie Moore; descendant, le Belfast. La rivière baisse.

Passé du Sud-Ouest, 13 oct., 6 P. M.—Pas d'arrivages.

Louisville, 13.—Parti, le bateau Gerry-Owen, pour la Nouvelle-Orléans. La rivière a baissé de 2 pouces.

(Dépêches d'hier soir.)

Londres, 13— Des dépêches de source française contiennent ce qui suit :

Un engagement a eu lieu lundi, 10, près du Bourget, entre un corps de francs-tireurs et les Prussiens. Après un court combat, ces derniers se sont retirés avec une perte de 30 tués et blessés. La perte des Français n'est que insignifiante.

La nouvelle de l'occupation d'Orléans par les Prussiens n'a pas encore été confirmée, bien qu'il soit certain que les Français ont été repoussés sur la rive gauche du fleuve.

Les Prussiens abandonnent Gournay et marchent sur Gisors. Ils évitent St-Quentin et menacent Amiens.

Un engagement a eu lieu hier à Mattigues, entre les uhlans et les hussards. Le résultat n'est pas donné.

Une force de 800 Prussiens et de 500 Saxons a déjà occupé Gisors.

Les Allemands ont aussi paru à Mondidier, où un petit détachement a été battu par les francs-tireurs.

Londres, 13 oct—Les détails de la bataille qui a eu lieu, vendredi dernier, devant Metz, viennent d'être reçus. Les Français ont fait une sortie en force et ont été repoussés; leurs pertes sont énormes. Les Prussiens ont pris un grand nombre de prisonniers.

Les bestiaux à Metz et dans les environs périssent par centaines, de la maladie dominante; on ne peut les enterrer assez vite pour empêcher l'épidémie.

Malgré de fortes gelées, la maladie se propage rapidement.

Le feu des Français, tirant des fortifications de Metz, est toujours incessant.

Les francs-tireurs n'étant pas en uniforme, les Prussiens ne les regardent pas comme des soldats réguliers de la France et ils tirent dessus à première vue.

La défaite des Français à Artenay ouvre la route d'Orléans et on s'attend à chaque instant à ce que les Prussiens occupent cette ville.

Lundi une division de cavalerie prussienne a repoussé 4,000 mobiles au-delà de la Loire, près de Cherisy. Ces derniers ont subi de fortes pertes. (Cherisy n'est pas sur la Loire, mais près de Dreux.—Note du réd.)

Rien de nouveau n'a été reçu de Paris par la voie de Berlin.

La flotte française est toujours devant Heligoland.

On sait que Garibaldi a quitté Tours en compagnie du colonel Trapoli. On n'a pas divulgué sa destination, mais on insinue qu'il va commander à Orléans.

Berlin, via Londres, 13 octobre—On a surmonté les obstacles qui s'opposaient au transport et à la mise en place des gros canons du siége, et la canonnade devant Paris doit commencer d'un moment à l'autre.

Hier un corps français était campé sur la rive gauche de la rivière.

Bruxelles, 13—Les prisonniers français ont été enlevés de Beverloo, parce qu'ils avaient formé le complot de massacrer leur garde et de s'échapper.

L'Echo de cette ville met en doute l'histoire de la complicité de Napoléon dans aucune conspiration, et dit qu'il tient trop à sa sûreté personnelle pour retourner en France.

Bruxelles, 13 oct.—La maladie des animaux fait des progrès rapides dans toute la Belgique et l'alarme règne ici, en Hollande et en Prusse.

Un télégramme d'Arlon, Belgique, daté d'hier soir, dit : Une forte canonnade a été entendue aujourd'hui dans la direction de Thionville.

On dit que la garnison de Montmedy s'est repliée sur Stenay.

Tours, 12 oct., minuit—On n'a pas encore reçu de nouvelles d'Orléans ou de Châteaudun où des renforts ont été envoyés hier soir. L'anxiété est grande, car on sait que les Prussiens étaient en force dans les environs.

Le général Cambriel annonce qu'il a remporté un avantage considérable sur 15,000 Prussiens, près de Bruyères.

Londres, 13—On s'attend à ce que la Prusse, en vue de ses relations avec l'Angleterre, par suite de la prétendue violation par cette puissance de la neutralité, donnera à Bernsdorff, le ministre allemand, un congé indéfini. Il ne restera qu'un chargé d'affaires à Londres.

On dit maintenant que la révolte en Algérie n'est pas arrêtée. Dans la province de Constantine les insurgés ont remporté quelques avantages.

Un correspondant du Standard accuse les Prussiens de constantes exagérations. Il dit qu'il faut réduire de moitié le nombre des hommes et le chiffre du matériel capturés à Strasbourg.

Florence, 13—Les ingénieurs disent qu'il faudra deux ans de travaux pour que Rome puisse servir de capitale italienne. En conséquence, le siége du gouvernement restera à Florence indéfiniment.

Londres, 13 octobre.—La Prusse négocie maintenant avec les petits Etats de l'Allemagne pour l'unité nationale sous Frederick à la place de la Fédération.

La session du parlement allemand du Nord sera probablement reprise avant la réunion de la diète prussienne.

Le parlement sera requis de pourvoir aux moyens de soutenir la guerre et gérer les questions qui en surgiront.

Les élections pour le parlement auront probablement lieu le 19 du courant, et pour les députés à la diète Prussienne, à une date plus tard.

Le temps est grand avec de fortes bourrasques. On rapporte de nombreux sinistres. La tempête a été très forte dans le Mersey et les navires ont beaucoup souffert à Liverpool.

Washington, 13 oct—Dans l'Ohio, les républicains ont fait [illegible] de Sulzbach dans le 9me district, et il est probable que les démocrates l'ont emporté dans le district de Hamilton est de 842.

La majorité républicaine dans le comté [illegible].

Les républicains [illegible].

Des dépêches de source républicaine, reçues hier soir, réclament l'élection de Bingham par une petite majorité, mais il est difficile d'avoir les retours de ce district.

L'élection de Bingham est après celle de Schenck, celle que désiraient le plus les républicains.

INDIANA, 13.—On a les retours partiellement officiels de 58 comtés. Les démocrates ont une majorité de 991. Les comtés dont on n'a pas de retours donnèrent, en 1868, 1,481 de majorité aux républicains. Les deux partis réclament l'Etat par une faible majorité. Les démocrates gagnent un membre du Congrès et probablement deux.

La majorité démocratique dans le 7e district est de 400. Le 4e district est toujours douteux. Les républicains ont une majorité d'environ 500 dans le 5e district.

Jno. P. C. Shanks a été réélu dans le 9e district.

Pennsylvanie—Les républicains prétendent avoir emporté le 16me district par 16 voix.

Le 17me est douteux ; dans le 20me les démocrates ont 200 voix de majorité.

Dans le 21e la majorité démocratique est de 600 ; dans le 24e elle est de 900.

Washington, 13 oct—Une dépêche particulière reçue ici, de Mount Vernon (Ohio), dit que la majorité de Geo. W. Morgan (dém.), dans le 13e district, est de 2600 voix—ce qui est un gain de 800 depuis la dernière élection.

Le collecteur de Savannah s'étant aperçu que le drapeau était à mi-mât dans l'édifice de la douane, comme marque de respect pour la mémoire du général Lee, l'a fait hisser comme de coutume, puis il a porté le fait, par voie télégraphique, à M. Boutwell. Ce dernier a approuvé sa conduite.

Une dépêche reçue du sénateur Morton, par M. Boutwell, annonce que les démocrates ont élu leur ticket d'Etat dans l'Indiana, par 2,000 voix de majorité. Il y a doute quant à la Législature.

New-York, 13—Arrivé le steamer Wisconsin; Le navire J. W. DeWolf, de Liverpool, allant à Philadelphie, a été abandonné en mer. L'équipage s'est sauvé au moyen d'un bateau de sûreté et de cordes jetées par le steamer Wisconsin.

Conclave Mitra No 15, S.·. W.·. M.·.

LES officiers et les membres de ce Conclave sont requis d'assister aux funérailles de leur frère THOS. D. HARPER, passé scribe.

L'enterrement aura lieu VENDREDI, 14 octobre, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de la dernière demeure du défunt, angle chemin du Bayou et de la rue Claiborne.

Les membres des autres conclaves sont fraternellement invités à y assister.

J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. Chef.
ANATOLE A. KER, Scribe pro tem. 14 oct—1

BUREAUX DES ASSUREURS.
Nlle-Orléans, 14 octobre 1870.

LES bureaux des Compagnies qui composent ce Board seront fermés aujourd'hui, à onze heures, par respect pour la mémoire du général Robert E. Lee dont la mort vient d'être annoncée au pays.

GEO. MATHER, Secrétaire, pro tem. 14 oct—1t

JACOB OTT,
Entrepreneur et Constructeur,
184 RUE DELORD 184
(Place Tivoli.)
TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.
Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.
Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.
Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 223 du Mechanics Exchange, No 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS
Au No 17 de la Rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, [illegible], Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

Appel à tous les cœurs français!

INVITATION est donnée à tous les Français [illegible] pour célébrer la [illegible] assemblée publique qui aura lieu DIMANCHE, 16 octobre 1870, à 11 heures du matin, dans les bureaux du journal [illegible]. No 24 rue de Chartres [illegible].

Avis.
Département des Water-Works et des édifices publics.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1870.
PENDANT la réparation de la [illegible] actuelle, les plugs de [illegible] seront ouverts tous les matins, de 7 à 9 heures, pour fournir de l'eau aux personnes qui en manquent.
L. T. DELASSIZE, administrateur.

Le Messager Franco-Américain.
69 Great Jones-street, New-York.
Edition quotidienne $12 00
Tri-hebdomadaire 5 00
NOUS avons suspendu depuis le premier courant notre agence à la Nouvelle-Orléans. [illegible] Les abonnés peuvent s'adresser à MM. Hébert & Escousse, libraires, à la Nouvelle-Orléans. [illegible] MM. HEBERT & ESCOUSSE.

The New Orleans Antiseptic Air tight Wood Burial Case Company.

CETTE compagnie, montée sur le modèle de la grande Entreprise des Pompes Funèbres de la ville de Paris, [illegible]

Bureau de la Compagnie New-Orleans City Railroad.
Nlle-Orléans, 12 octobre 1870.
A UNE assemblée du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 24 du courant. [illegible]
W. P. SANNOTT, Secrétaire.

MASS MEETING DEMOCRATE
UN grand MASS MEETING des Démocrates de la Paroisse d'Orléans aura lieu SAMEDI, 15 octobre 1870, à sept heures et demie du soir, sur la PLACE LAFAYETTE, à l'effet de Ratifier les Nominations du Parti.
Plusieurs orateurs distingués harangueront l'assemblée.
[illegible]
Venez-y-tous ! ! Venez-y-tous ! !

ENTREPOT
de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & CO,
168 RUE DU CANAL 168
REÇOIVENT [illegible] Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, [illegible] Toiles cirées de toutes largeurs, STORES—Etoffes à rideaux. [illegible] BON MARCHÉ EXTRÊME.

En Débarquement
du navire AGRA, arrivé de Bordeaux,
VINS ROUGES.
100 barriques B. E. [illegible]
VINS BLANCS. [illegible]
SARDINES A L'HUILE. [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., No 38, Vieille-Levée.

Champagne !
100 Caisses Champagne, Cie. HEIDSIECK. [illegible]

Water-Works Water-Works
[illegible] CHAPONEL [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
DuCandi en gros et en petits bâtons, Tout espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis mangeables, Candis Rear, Candi sucre (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Mixes américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins ;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
GATEAUX
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cuppdons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornets d'abondance, [illegible] de fantaisie, Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
CANDI
Bon Ton.
BOITES A SURPRISES.
Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.
Manufacturés par GEO. MILLER & SON 60 Market St. Philadelphia.
500 DOUZAINES, venant d'arriver, et à vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents.
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1870.
A la demande d'une majorité des actionnaires [illegible].
GEORGE A. FRERET, Caissier.

Appareils Vaporifères Portatifs
—DU—
Dr LEFEBVRE
POUR prendre soi-même ou administrer à domicile, des bains de vapeur de tous genres, des demi-bains et des douches aux malades, dans le lit. [illegible]

OUVERTURE DES ÉCOLES.
La Maison Lelièvre,
174 rue Royale 174
[illegible]

POUR LA TOUSSAINT,
A VENDRE CHEZ
LELIÈVRE,
174, rue Royale et à la Succursale, No 8, rue Baronne, près Canal.
10,000 COURONNES ET GUIRLANDES des plus variées, pour tombeaux.
[illegible]

$15 de Récompense.
Perdu, avant hier, à 5 heures P. M., une jeune CHIENNE à rats, couleur cerise, ayant un collier en cuivre et la personne qui la ramènera au No 261, rue des Remparts, entre Ursulines et Bayou. 13oct—3t

Café Rio.
EN débarquement du navire "Ledburg," de Rio Janeiro, à vendre, au plus bas prix du marché, par RULEFF, RAIMONDY & CO., No 26 rue Natchez.

AVIS.
DE BONNES APPRETEUSES EN MODES trouveront de l'emploi de suite et pour toute la saison, en s'adressant au magasin de M. J. GALINIER, rue Royale, No 101.

Collége des Jésuites,
A l'angle des rues Common et Baronne.
CETTE institution fera sa réouverture, pour la prochaine année d'études, LUNDI, 17 octobre. [illegible]

LOTERIE
d'une Corbeille garnie par Mme MARGUERITE DEMONFISERRE.
Au Profit des Blessés Français.
120 Billets 50 cents le Billet.
On s'inscrit à la Librairie de MM. Hébert & Escousse, coin Chartres et Bienville, où la Corbeille est exposée.

W. H. HENNING,
Marchand de Groceries et de Vins,
REMERCIE ses amis et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et a l'honneur de leur annoncer qu'il a ouvert, au
No 75 de la rue du Camp,
un nouveau et vaste magasin où ils trouveront un beau stock de GROCERIES, de THÉS, de VINS, etc., des premières qualités et un fonds complet d'articles français, anglais et allemands.
Sa grande expérience dans ce genre d'affaires le met à même de choisir les marchandises qui conviennent au marché de la Nlle-Orléans.
Il espère mériter, par son zèle et sa loyauté, l'appui dont il a été honoré dans le passé.
[illegible]
W. H. HENNING.

MADAME H. BAUSSET,
ACCOUCHEUSE,
INFORME les familles qui l'honorent de leur confiance, qu'elle est de retour de France et prête à reprendre le service de sa clientèle. [illegible]

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
[illegible]

G. L. FEVRE,
[illegible] Rue Royale [illegible]
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS.
[illegible]
Fil à coudre et pour machine, tiges de bottes, [illegible] CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.

STEAMSHIPS.
For New York.
Merchants' Steamship Line.
Comprising the first-class Steamships
MISSISSIPPI Capt. W. P. HENRY
CRESCENT CITY Capt. GEO. F. NORTON
SHERMAN Capt. M. B. CROWELL
GEN. MEADE Capt. A. W. SAMPSON
UNITED STATES Capt. H. BLANCHARD
WESTERN METROPOLIS Capt. H. S. QUICK
EMILY B. SOUDER Capt.
Sailing from New York and New Orleans.
The steamship EMILY B. SOUDER, Hiner R. Crowell, Commander, [illegible] Tuesday, Oct. 18, at 8 P. M.
[illegible]

Tirage [illegible]

[illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, [illegible]

VIVA ROMA,
Capitale d'Italia.
AVVISO AGLI ITALIANI.
Tutti gli Italiani residenti alla Nuova Orleans sono cordialmente invitati ad assistere ad una Grande Riunione che avrà luogo DOMENICA PROSSIMO, la corrente, nella sala Coliseum Hall, No. [illegible] strada Bienville, alle ore 11 A. M., collo scopo di stabilire il modo di celebrare degnamente e colla maggior pompa possibile il grand fatto dell' UNIONE D' ITALIA, effettua[illegible] la caduta del potere temporale del Papa, e l'occupazione della Città Eterna per le truppe Italiane.
IL COMITATO pro. tem.

Maison P. Mallard,
Encoignure Royale et Bienville,
ANNONCE à sa nombreuse clientèle qu'il vient d'arriver d'Europe et du Nord, où il a fait un choix d'un magnifique assortiment de marchandises [illegible] PAPIER PEINT [illegible] BRONZES D'ART, Porcelaine de fantaisie, Cristaux, Pendules bronze, porcelaine et bois sculpté, Médaillons de Venise, du dernier goût.

Sucre! Sucre Sucr
300 caisses Sucre de la Havane, [illegible]
A vendre par WM. H. VAKDENBURGH, Au No. 28 de la rue Peters.

Cognac.
100-5 pipes Vine Growers Company, de 1867, 100 caisses Cognac, de [illegible] 12 bouteilles.
A vendre en douane et droits payés, par WM. H. VAKDENBURGH, Au No 28 de la rue Peters.

Vitres Françaises.
2100 caisses Vitres de toutes grandeurs assorties.
A vendre par WM. H. VANDENBURGH, Au No 28 de la rue Peters.

Infirmerie de la Nouvelle-Orléans
Au No 142 de la rue du Canal,
sous la direction des
Drs CHOPPIN, BRICKELL, BEARD & BRUNS
REÇOIT les personnes atteintes de la fièvre jaune et autres maladies. [illegible]
J. DICKSON BRUNS, M. D., Médecin résidant.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer
LE beau logement situé au dessus du magasin de T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse. Possession immédiate [illegible].
T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse.

Grocerie à vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART.
[illegible]
F. HENO, No 16, rue Johnson.

A LOUER—La maison à deux étages, construite en briques, [illegible] No 26, rue St-Claude, [illegible]
A. VOORHIES, No 29, rue St [illegible]

A Louer,
Une jolie MAISON située No 130, rue St Pierre, [illegible]
HERMANN [illegible]

A louer,
Les maisons Nos 87 [illegible] de rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine; [illegible] S'adresser No 96 rue de l'Esplanade.

A LOUER.
La résidence en briques située à l'angle Nord-Ouest des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, chambre à bain, etc., le tout en parfait état.
S'adresser à C. Dufour, rue Bienville.

A LOUER.
A partir du 1er octobre, la MAISON située à l'encoignure sud-est des rues Kerlerec et Derbigny, [illegible] S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No. 78 rue Bienville.

A LOUER.
A TRÈS BAS PRIX, si l'on s'adresse immédiatement, les deux maisons, avec [illegible]

A LOUER.
Pour le 1er octobre, le haut de la maison située à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis.
Convenable pour une pension.
Pour les conditions, s'adresser chez Mme Vve CHARLES LABORDE, No 41, rue d'Orléans, à côté de la pharmacie de M. Clavel.

A LOUER.
La résidence en planches, à deux étages, rue Dauphine No 300, près de la rue Esplanade, avec gaz, citerne et Water works. [illegible]
O. HOPKINS.

A Louer,
Le rez-de-chaussée du magasin No 22 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles. S'adresser à Léonard Barnett, au No 18 de la rue Royale, Nlle-Orléans.

A louer,
UN TERRAIN 64 sur 120 pieds, rue des Remparts, No 28, entre St. Philippe et Ursulines. [illegible]

Charbons Pittsburg,
Mount Carbon,
Anthracite et Cannel.
C. TYLER.
Au No. 13 de la rue Carondelet.
Dépôt, au pied de First street.
[illegible]

CHARBON! CHARBON! CHARBON!
BOYD, WILMOT & Co.,
Au No 166 de la rue Poydras.
[illegible]

EDWARD BEALS Jr. ALPHONSE LAINE.
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
[illegible]

Field & Bell,
Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS.
[illegible]

P. & R. DE VERGES,
MARCHANDS DE
Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
[illegible]